

L'Arrivage

www.municipaliteadstock.qc.ca

DEUX ANS D'INFORMATION: CHEZ VOUS, CHAQUE MOIS.

Par: Richard Samson, rédacteur en chef

Depuis juin 2005, **L'Arrivage** est livré mensuellement dans tous les foyers de la municipalité d'Adstock grâce à une équipe de bénévoles qui croit que l'information est indispensable pour assurer le dynamisme d'une municipalité. Même en sachant que je me répéterai encore une fois, **Je veux remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin, au beau succès de L'Arrivage pendant ces deux années.** C'est ensemble, commanditaires et bénévoles, que nous avons réussi ce défi et que nous pourrions continuer à servir une population qui l'apprécie. D'ailleurs, des lecteurs nous l'ont dit.

Un petit mot pour vous féliciter pour L'Arrivage. Chaque mois, je prends le temps de le lire au complet! **C'est intéressant car je me sens concerné.**

René Nadeau

Nous tenons à remercier L'Arrivage qui permet aux organismes d'annoncer leurs activités. Vous faites du beau travail et c'est très apprécié de notre part. Merci beaucoup.

La direction du Club Amitié FADOQ

D'abord, félicitations ! Le journal est très bien, il nous rend service grâce à l'information qu'il contient. Nous avons un hebdo régional, c'est bien, mais **l'information locale est très importante**, parce qu'elle nous fournit la bonne information. Merci d'être là et bonne chance.

Laurent Bolduc

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je veux exprimer notre reconnaissance aux membres de

l'équipe de L'Arrivage pour l'excellent bulletin d'information qu'ils nous fournissent chaque mois. La confiance que nous avons mise dans ce projet a été largement méritée par les principaux intervenants de L'Arrivage depuis deux ans. **Les nombreux commentaires positifs que nous entendons** nous permettent d'espérer que L'Arrivage vivra longtemps ! Bravo !

Hélène Faucher, mairesse

L'avènement de L'Arrivage a permis à tous les résidents et villégiateurs d'Adstock d'en savoir plus sur ce qui se passe **chez eux, pour eux.** Par son contenu varié et sa présentation de qualité, il nous est possible de mieux découvrir ce que vivre à Adstock peut nous apporter de bon... et mieux comprendre, notamment avec la chronique environnementale, pourquoi et comment préserver notre magnifique territoire. **Longue vie à L'Arrivage !**

Mario Nadeau, président du RAPLMA

Au nom de toute l'équipe de L'Arrivage, je veux vous assurer de notre grande motivation et vous inviter à ne pas avoir peur de communiquer avec nous pour nous faire part de vos nouvelles, de vos commentaires ou suggestions. Nous sommes là pour publier **vos nouvelles ; il vous appartient de nous les faire parvenir !** Merci à vous lecteurs pour votre participation et longue vie à **L'Arrivage.**

PENSÉE POUR LES PRO-ACTIFS !

Dans un reportage sur la ville de Victoriaville, la capitale nationale de la récupération, j'ai entendu un commentaire que certaines personnes ou organismes de chez nous pourraient sûrement s'approprier :

« Quand on a une longueur d'avance, il ne faut pas s'arrêter si on veut la garder ! »

Bravo à tous ces individus et à tous ces groupes qui ont une vision d'avenir.

À LIRE CE MOIS-CI!

Actualité	2 et 4
Rendez-vous municipal	3 et 6
Cueillette des grosses vidanges	6
Nos bons coups !	7 et 10

LA RÉSIDENCE AGORA, une réalité
C'est vendredi le 18 mai 2007 qu'a eu lieu la première pelletée de terre annonçant la construction du centre pour personnes âgées autonomes, Résidence AGORA, qui sera érigé derrière l'église d'Adstock (secteur St-Méthode). Attendu depuis longtemps, c'est avec joie que les futurs résidents ont appris la nouvelle. Les travaux de construction des 24 unités de logement débuteront en juin. D'autres informations vous seront fournies bientôt.

DU NOUVEAU À VOTRE COOP

Après avoir offert pendant de nombreuses années de bons services à leur serre, monsieur et madame Réal Couture prennent un repos bien mérité. Et c'est votre coopérative qui prend la relève. En effet, en collaboration avec M. Couture pour ses bons conseils et les Serres Grondin de Thetford Mines pour leurs produits de haute qualité, la Coop offrira dorénavant le service des fleurs à la quincaillerie. Des arrivages quotidiens assureront une qualité impeccable. Vous retrouverez donc sur place tout ce qu'il faut pour le jardinage, et à très bon prix. Déjà détaillant pour la terre à jardin et les engrais, la coopérative ajoute donc une autre corde à son arc en vous offrant les excellents produits des Serres Grondin.

INTERNET HAUTE VITESSE - centrale Ste-Anne-du-lac

Toutes les informations que nous recevons de source non-officielle nous confirment que le service Internet haute vitesse de Bell est maintenant disponible aux 1300 abonnés de Bell Canada qui sont desservis par la centrale de distribution située dans le rang des Campagnards du secteur Sainte-Anne-du-Lac. Pour plus d'information, consultez le site de Bell.

INTERNET HAUTE VITESSE - secteur Sacré-Coeur-de-Marie

Nous sommes actuellement à effectuer une étude de marché

afin de connaître le nombre de personnes du secteur Sacré-Coeur-de-Marie qui souhaiteraient s'abonner à Internet haute vitesse. Pour justifier notre demande auprès de Bell, nous devons connaître tous les clients intéressés à procéder à l'installation, car il convient d'assurer une clientèle minimale...si on veut accélérer le processus. Il est donc très important que toutes les personnes intéressées par ce service se manifestent dès maintenant. Pour ce faire, les personnes du secteur Sacré-Coeur-de-Marie intéressées à s'abonner à Internet haute vitesse doivent s'inscrire dès maintenant (avant le 1^{er} juillet) à la caisse populaire du secteur Sacré-Coeur-de-Marie, pendant les heures habituelles d'ouverture.

L'ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS SE DÉMARQUE !

La classe de 1^{ère} et de 2^e années de l'école Aux-Quatre-Vents a participé au concours québécois en entrepreneuriat et s'est qualifiée en première place lors de la finale locale qui a eu lieu à l'école Le Tremplin de Thetford Mines. Une bourse de 750\$ leur a alors été accordée. De plus, les élèves de la classe, avec leur projet « **Un bien pour l'ENVIRONNEMENT** », ont eu la chance de représenter la Commission scolaire des Appalaches lors de la finale régionale du concours qui a eu lieu le 1^{er} mai 2007 à la Polyvalente Benoît Vachon de Ste-Marie. Une belle expérience ! Les élèves sont fiers de voir que leurs sacs réutilisables sont utilisés par des gens qu'ils ne connaissent pas. Ils vous invitent vous aussi à donner un coup de main à l'environnement. Un merci tout spécial à M. Jacques Perron de la COOP qui nous a permis de distribuer nos sacs par le biais de l'épicerie. Merci à vous, membres de la communauté, de votre encouragement.

Les élèves de la classe de 1^{ère} et de 2^e années et madame Milène

L'équipe

« L'ARRIVAGE »

73, rue Principale Ouest
Adstock GON 1S0
Tél. : 422-2272
liseturcotte@tlb.sympatico.ca

Rédacteur en chef :
Richard Samson

Journalistes :
Hélène Faucher
Nicole Laflamme
Lise Turcotte
Bernadette Lambert
Sonia Lapointe

Graphisme et impression:
Imprimerie Gingras



MAGASIN ÉCONOMIQUE Surplus d'entrepôt

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi de 8h à 18h
Jeudi de 8h à 20h
Vendredi de 8h à 17h
Samedi et dimanche : fermé

14, rue Principale est,
Adstock(Québec) GON 1S0
Téléphone: (418) 422-2246

PAINS - GÂTEAUX - BISCUITS

Prendre soin de sa santé n'a jamais été aussi facile grâce aux pains de la Boulangerie St-Méthode.

Un choix SANTÉ à savourer... à l'année!

- Source élevée de fibres
- Sans sucre sans gras ajoutés
- Source d'oméga-3
- 0 gras trans
- Faible en gras saturés
- Sans cholestérol
- Source de 11 éléments nutritifs essentiels

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

Depuis le 15 mai dernier, la municipalité d'Adstock a mis son nouveau site Internet à la disposition des internautes. Ainsi, autant les citoyens que les visiteurs pourront mieux connaître la municipalité d'Adstock, en consultant les sept sections :

- citoyens
- nouveaux arrivants
- visiteurs
- information municipale
- entreprises
- et... en images.
- organismes

Conformément aux engagements qui ont été pris par le conseil municipal, en collaboration

avec le comité du Pacte rural, la mise à jour régulière du site a été confiée à Richard Samson. Les personnes intéressées devront donc communiquer avec lui au 338-1412 ou utiliser la section **CONTACTEZ-NOUS** du site. Toute suggestion, amélioration (des photos, par exemple) ou correction sera grandement appréciée. Merci aux 42 personnes qui ont visité le site le jour de son inauguration, le 15 mai 2007. Merci de vos élogieux commentaires ! Une visite vous convaincra et vous informera.

www.municipaliteadstock.qc.ca

LES GRANDES DÉCISIONS DU CONSEIL

[Mai 2007]

- Avis de motion est donné pour signifier que, lors d'une prochaine session, un règlement concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme sera proposé. L'assemblée publique de consultation à ce sujet a été tenue le mardi, 22 mai 2007 à 19h00 en la salle «Viateur-Routhier».
- Les conseillers ont procédé à l'achat d'une boîte sableuse auprès de la firme «Plamondon Camquip Ltée», au coût d'environ 20 000 \$.
- Conformément à l'appel d'offres, la municipalité s'est départi d'un camion usagé de l'année 1991, pour un montant de 10 000 \$. Le nouveau propriétaire est M. Donald Fortier.
- Pour l'année 2007, la fourniture et la pose de béton bitumineux a été accordée à la firme «Pavage Centre Sud du Québec». Pour ce qui est des couches d'usure, du béton bitumineux de type régulier sera épandu; pour les nouveaux pavages, de l'asphalte-amiante sera utilisé.
- La fourniture de pierre a été accordée aux deux firmes qui avaient soumissionné, en fonction du secteur où l'utilisation en sera faite. Il s'agit de «Constructions Frontenac.» et «A.L.O. Pomerleau».
- Les élus ont accepté que la firme Roche vienne expliquer le rapport produit pour le secteur 3 de la MRC en ce qui concerne la couverture de risque en matière d'incendie, lequel secteur comprend 7 municipalités.
- Les élus ont aussi renouvelé le contrat d'assurances collectives des employés avec la compagnie

- d'assurance Great-West, avec une majoration de 8,21 %.
- Pour la saison estivale 2007, l'entretien d'été pour le secteur Sacré-Cœur-de-Marie a été confié à M. Jimmy Jacques, contre une rémunération de 695 \$.
- Le conseil a accepté d'endosser les marges de crédit des comités de loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie (4000\$) et de St-Daniel (2000\$).
- La municipalité a renouvelé son entente avec la Croix-Rouge canadienne, pour une durée de trois ans. Une cotisation annuelle de 0,10¢ par habitant sera versée.
- Dans le cadre du programme du Pacte rural, un appui a été donné au comité des loisirs St-Daniel, pour la réalisation d'un parc multifonctionnel dans le secteur St-Daniel. Le Parccool devrait voir le jour au cours de la saison 2007.
- Une personne a été embauchée pour la réalisation des travaux de surveillance de collecte des boues septiques relativement à la mise en place du règlement 65-06. Elle est ainsi autorisée à visiter et examiner, entre 7h et 19h, toute propriété immobilière, et si nécessaire, l'intérieur et l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice pour y constater si le présent règlement y est exécuté.
- Conformément à la réglementation municipale, le conseil a autorisé l'O.T.J. St-Méthode de faire usage de feux d'artifice le 23 juin prochain dans le cadre des festivités entourant la Fête de la St-Jean-Baptiste. Certaines conditions de sécurité ont été exigées.



SPECIALITÉ : RÉSIDENTIEL

179, route du Lac St-François
Adstock (Secteur St-Daniel)
Tél.: (418) 422-5645

**FÉLICITATIONS
ET LONGUE VIE À L'ARRIVAGE**





UNE PUBLICISTE À L'ARRIVAGE

Il nous fait plaisir d'accueillir au sein de notre équipe Mme Bernadette Lambert, au poste de publiciste. Ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine, elle apportera sûrement à L'Arrivage une aide précieuse. Madame Lambert occupe un poste de représentante en télécommunication chez A.C.N., une compagnie en pleine expansion qui offre des forfaits interurbains ainsi que des forfaits Internet [basse, intermédiaire et haute vitesse]. Bientôt la compagnie offrira le service de téléphonie numérique ainsi que des forfaits cellulaires. Chez ACN vous avez l'opportunité d'économiser de l'argent en bénéficiant de forfaits très économiques ou même d'augmenter vos revenus en devenant représentant. À vous, gens d'affaires, il me fera plaisir de répondre à vos demandes pour L'Arrivage.

LE NOUVEAU CPI

Laurier Blanchette, président

Comme citoyen, avons-nous une vision de développement collectif dans nos décisions? Chaque jour nous avons à prendre des décisions qui vont influencer notre avenir et celle de notre collectivité. En tant qu'être humain, nous avons tendance à favoriser et à prioriser les décisions qui demandent le moins d'efforts, mais qui rapporteront pour nous et les nôtres le plus de bénéfices possibles et ce, le plus rapidement possible, sans se soucier que demain nos enfants et petits enfants seront encore là à essayer de comprendre ce que nous parents, avons préparé pour eux. Mais en tant que décideur représentant un organisme privé ou public, nous devrions questionner nos décisions, à savoir :

- Est-ce que ma décision va influencer le développement futur de mes proches et de toute la collectivité?

- Est-ce que j'ai une vision de ce que sera la collectivité dans laquelle je vis, dans trois, cinq, ou dix ans ?

- Comment cette décision pourra influencer le développement futur de cette collectivité? Bonne réflexion !

EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE pour les élèves de 3e et 4e années de l'école Aux Quatre-Vents

En mars dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir des dessins d'enfants provenant de divers pays. Nous avons participé à cette activité de partage, en envoyant en janvier, nos dessins, qui ont pu se rendre aux quatre coins de la planète. Nous avons profité de cette expérience pour nous ouvrir aux autres pays et nous souhaitons dans les années à venir, pouvoir y participer encore.

2007 : ANNÉE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le gouvernement a déclaré 2007 année de la sécurité routière au Québec. Conscient qu'un accident ça frappe beaucoup de monde (parents, enfants, amis, collègues...), il prévoit mettre en place des activités de sensibilisation et de mobilisation ainsi que des contrôles routiers. On espère ainsi diminuer le nombre de victimes d'accidents de la route (55 000 en 2006). Rappelons que 80% des accidents de la route sont liés à nos comportements : brûler un feu rouge, parler au cellulaire en conduisant, rouler sans ceinture de sécurité, traverser la rue n'importe où, etc. On est tous responsables de notre conduite, voyons-y !

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Les familles Couture, Maxime et Félix, les familles Groleau remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont supportés pendant la maladie de Christian :

- Mme Cécile Pomerleau et la Relève Beauceronne,

les danseurs de St-Victor et de St-Joseph, Opération enfant-soleil, ceux qui ont fait des dons pour la Société canadienne du cancer, les Chevaliers de Colomb, l'A.A.R.R.A., la Crinière d'Argent et les initiateurs de la vente de bracelets.

- Les personnes qui ont apporté des plats pour le souper du lundi soir et les bénévoles qui nous les ont servis. Un gros merci, ce fut très apprécié.
- Tous ceux qui nous ont offert leurs sympathies par les visites au salon, téléphones, cartes, messes, fleurs. Merci aussi à ceux qui nous ont accompagnés aux funérailles et qui ont mêlé leurs larmes aux nôtres pendant la cérémonie.
- Merci spécial à Renaud qui a fabriqué avec tristesse et amour, l'urne dans laquelle les cendres ont été déposées ; c'est une oeuvre d'art.
- Merci à Paolo qui a célébré la messe.

Toutes vos marques de sympathie nous ont touchés au plus profond de notre coeur. Merci.

Réal et Rose-Anne.

LE RIVANA LIVRE CHEZ VOUS

Le restaurant Rivana d'Adstock (secteur St-Méthode) vous offre son service de livraison gratuit pour le secteur St-Méthode. Pour les secteurs St-Daniel, Sacré-Cœur-de-Marie et Ste-Anne-du-Lac ainsi que pour le Grand lac St-François et le lac à la Truite, un léger supplément vous sera demandé.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que notre nouvelle terrasse est ouverte et que vous pouvez réserver gratuitement notre belle grande salle de réception.

Bienvenue à tous. Pour information ou réservation :

422-2020.

QUAND « RÉGLEMENT » RIME AVEC « ENVIRONNEMENT »

Mario Nadeau, président du RAPLMA.

Le conseil municipal d'Adstock a entamé, à la fin de 2006, une vaste réforme de sa réglementation municipale rendue nécessaire à la suite des fusions des trois municipalités la constituant maintenant. Cette réforme a permis d'harmoniser, de remettre à jour, d'éliminer ou de créer de toutes pièces de nouveaux règlements. Compte tenu du processus d'adoption à suivre, les nouveaux règlements devraient entrer en vigueur au cours de l'été 2007.

Désireuse de faire pour le mieux afin de protéger sa principale richesse naturelle, soit son environnement et ses lacs, la municipalité d'Adstock, en août 2006, a invité le RAPLMA (regroupement des lacs de la municipalité) à faire ses recommandations quant au projet de réforme réglementaire. Cette démarche avait déjà été annoncée et est conséquente de la reconnaissance que la municipalité a donné au RAPLMA, qui serait devenu selon elle la « conscience environnementale des lacs et cours d'eau de la municipalité » (voir L'Arrivage, janvier 06, page 3). Nous remercions la municipalité de sa confiance, et c'est avec enthousiasme que nous avons collaboré avec elle à cette réforme.

Le RAPLMA a donc fait une analyse sérieuse de l'ensemble des règlements qui lui ont été soumis. Il a produit un rapport qui a été bien accueilli et dont la majorité des recommandations furent retenues en tout ou en partie. Dans ce dossier, le RAPLMA a encore privilégié des recommandations amenant le minimum de dépenses pour la municipalité, voir même des économies dans certains cas, tout en ayant le maximum d'impacts positifs pour l'environnement. Sans vouloir en faire une liste exhaustive, il faut souligner les changements importants apportés au niveau de la **protection des rives**, du **contrôle de l'érosion** (une primeur au Québec à notre connaissance), de la **gestion des boues septiques** et de la **coupe des arbres sur la bande riveraine**. Ce sont tous les habitants d'Adstock qui pourront être fiers de leur réglementation, à certains égards avant-

gardiste, en matière de protection environnementale. Quand les règlements seront en vigueur, nous pourrons davantage vous faire part de leur teneur. **En attendant, nous vous invitons à consulter l'inspectrice municipale avant d'entreprendre tout travail au bord d'un cours d'eau.**

Nous tenons à féliciter le personnel de la municipalité impliqué dans ce dossier, de même que l'ensemble du conseil et la mairesse pour leur esprit d'ouverture, les franches communications auxquelles nous avons eu droit et l'audace dont ils ont fait preuve en adoptant des règlements plus protecteurs pour notre environnement.

Déjà, certaines études scientifiques aux résultats troublants faites dans nos lacs et l'apparition d'algues bleues (ou cyanobactéries : voir L'Arrivage, janvier 07, page 5) nous ont démontré

que nous devons mieux les protéger avant qu'il ne soit trop tard. Il restera pour tous et chacun d'entre nous à faire notre part et à appliquer ces nouveaux règlements, sans quoi notre principale richesse se dégradera. En effet, que vaut un chalet au bord d'un lac envahi par les plantes aquatiques et par les algues bleues, au point où il est risqué d'y mettre le pied. Ces risques sont réels ; il suffit de lire les journaux pour faire des découvertes autour de nous.

Même si la situation nous semble parfois alarmante, demain nous réserve des jours meilleurs si nous avons le courage de prendre les mesures nécessaires. Un premier grand pas a été accompli par la municipalité dans le cadre de sa réforme réglementaire, en collaboration avec le RAPLMA.

**Ferez-vous, vous aussi
et pendant qu'il en est encore temps,
un pas en avant
pour le bien de votre environnement ?**



L'A.P.E.L.-DU-HUIT invite tous les riverains du lac du Huit et aussi ceux des autres lacs à renaturaliser leurs rives cet été. **Bon été environnemental !**

N'oubliez pas votre assemblée générale annuelle d'information le dimanche 8 juillet 2007, à 9h00, à l'École La Source d'Adstock, secteur Sacré-Cœur-de-Marie. On vous parlera notamment des cyanobactéries (algues bleues).



RAPPELS IMPORTANTS

CUEILLETTE DES GROSSES VIDANGES

Tel qu'annoncé sur le calendrier municipal, la cueillette de grosses vidanges [objets volumineux] se tiendra **dans la semaine du 11 juin 2007**, en même temps que la cueillette régulière. Veuillez prendre note que les débris de construction et les pneus n'ayant pas été dégarnis de leur jante ne seront pas ramassés. Nous voulons aussi demander votre collaboration pour que vos grosses vidanges soient placées en bordure du chemin **dans les jours qui précèdent la cueillette**. Vous comprendrez sûrement qu'il n'est pas nécessaire de «gâcher le paysage municipal» pendant un mois... comme on a commencé à le voir dans certains secteurs de la municipalité. Merci d'y penser.

FEUX D'ARTIFICE

L'été dernier, un propriétaire a été surpris de voir arriver les policiers chez lui pour lui remettre une contravention et une amende alors qu'il effectuait des feux d'artifice sur son terrain. Sachez que, depuis longtemps, la réglementation municipale exige une **autorisation du conseil municipal** pour l'exécution de feux d'artifice. Celle-ci est émise pour certaines occasions et selon certaines conditions, notamment la sécurité. Il suffit d'une plainte pour que vous receviez la visite des policiers et ce qu'elle entraîne !

DDD

La récupération des déchets domestiques dangereux (batteries, peinture, huiles, essence, produits domestiques...) se fait gratuitement au site d'enfouissement de la région de l'Amiante (en face du Dairy Joy sur le boulevard Frontenac) . Vous devez vous y rendre. Néanmoins, votre COOP recueille les peintures... et le Canadian Tire de Thetford Mines recueille les batteries. Il est très important de **ne jamais jeter ces objets dans l'environnement**.

CUEILLETTE DES BOUES SEPTIQUES

[secteurs St-Daniel et Sacré-Cœur-de-Marie]

Veuillez prendre note **qu'entre le 22 mai et le 25 septembre 2007**, la compagnie « Sani-Thetford 2000 » procédera, au nom de la municipalité d'Adstock, à la collecte des boues septiques de toutes les résidences permanentes et saisonnières dans les secteurs St-Daniel et Sacré-Cœur-de-Marie.

À cet effet, chacune des personnes concernées recevra par courrier une lettre personnelle pour lui **confirmer le moment de la collecte et les modalités de fonctionnement**.

Il est très important de vous conformer aux directives et, si vous constatez une erreur dans votre adresse, si vous avez un contretemps ou si toute autre raison empêche la collecte au moment annoncé, de communiquer avec Mme Renée Vachon au (418) 422-4038 ou au (418) 332-0490.

PROCÉDURE POUR LA COLLECTE

Lors de la réception de l'avis de collecte de vidange des boues septiques, vous devrez vous assurer que :

- Le chemin donnant accès à votre fosse offre un dégagement de 13 pieds de large par 13 pieds de haut, si situé à plus de 200 pieds de votre stationnement ou de la route.
- Le dessus des couvercles soit dégagé, ainsi que leur pourtour, sur environ 8 pouces (20cm.) pour permettre de les basculer sans difficulté et surtout sans les casser.
- Toutes les boues septiques des résidences (permanentes et saisonnières) seront vidangées une fois tous les deux ans par le service de vidange de la municipalité.
- Toute vidange additionnelle, à celle prévue au calendrier des collectes, sera aux frais du propriétaire et effectuée par le service de vidange de la municipalité. Le propriétaire devra téléphoner directement à l'entrepreneur « Sani-Thetford 2000 » au numéro (418) 423-2526 et signer la facture que celui-ci lui présentera. Sur réception du compte de l'entrepreneur, la municipalité acquittera le montant dû et facturera au propriétaire le montant de la vidange.
- Cette année, les vidanges pour les secteurs Sacré-Cœur-de-Marie et St-Daniel s'effectueront du lundi au vendredi, entre 8h et 16h30, entre mai et septembre. Des frais supplémentaires s'appliqueront si, lors du premier passage du camion (par exemple), les couvercles de la fosse ne sont pas dégagés et qu'un deuxième passage est nécessaire.
- Les animaux domestiques (ex. chiens et chats) devront être tenus en laisse ou à l'écart.



2, rue Notre-Dame Nord, Adstock (Québec) G0N 1S0
Téléphone: (418) 422-2328 • Télécopieur: (418) 422-5548
Courriel: coopstmethode@tlb.sympatico.ca

La force d'un réseau



HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES 2006

Dimanche le 25 février dernier, le député de Frontenac et ministre à l'assemblée nationale du Québec, M. Laurent Lessard, en collaboration avec la municipalité d'Adstock, a procédé à une cérémonie pour rendre hommage à une quarantaine de bénévoles de la municipalité. C'est avec plaisir que nous présentons ici ces 39 personnes qui ont été désignées par leur organisation pour souligner leur implication en 2006. Bravo à toutes ces personnes et à toutes les autres qui s'impliquent pour créer le dynamisme de notre vie municipale. Les organisateurs se disent néanmoins navrés pour les oublis qui ont été faits et promettent de les corriger lors de la prochaine remise, puisque l'on souhaite perpétuer cette initiative fort appréciée.

Accès Internet St-Méthode
 Age D'Or Beausoleil
 Club Age d'or Plaisance
 A.P.E.L.-DU-HUIT
 Association des propriétaires du lac à la Truite
 Association des propriétaires riverains du lac Bolduc
 Association des riverains du Grand lac St-François
 Association des riverains du lac Jolicoeur
 Association du lac Rochu
 Bibliothèque de l'Avenir
 Cercle des Fermières de Sacré-Cœur-de-Marie
 Cercle des Fermières de St-Méthode
 Chevalier de Colomb de St-Méthode
 Chevaliers de Colomb de St-Daniel
 Club Amitié FADOQ
 Club Chasse et Pêche Adstock
 Club de motoneige d'Adstock
 Club VTT Bonne Entente
 Comité d'embellissement Sacré-Cœur de Marie
 Comité de bénévoles St-Daniel
 Comité de bénévoles St-Méthode
 Comité de pastorale St-Daniel
 Comité de pastorale St-Méthode
 Comité de pastorale Sacré-Cœur-de-Marie
 Comité de promotion industrielle d'Adstock
 Comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie
 Comité des loisirs de St-Daniel
 Conseil d'établissement de l'école La Source
 Entre-Aide St-Daniel
 Entre-Aide St-Méthode
 FADOQ Tournesol St-Daniel
 Fabrique de Sacré-Cœur-de-Marie
 Fabrique de St-Méthode
 Fabrique St-Daniel
 Femmes Chrétiennes
 O.T.J. St-Méthode
 Œuvres Communautaires St-Méthode
 Popote Roulante
 Société St-Vincent-de-Paul

Annie-Claude Couture
 Rachel Perreault
 Jeanine Fillion
 Richard Samson
 Robert Ferland
 Marcel Grégoire
 Céline Landry
 Yvon Grégoire
 Yvan Arguin
 Jean-Guy Marois
 Nicole Jacques
 Alice Roy
 Robert Tardif
 Hervé Pépin
 Henri-Louis Couture
 Jolyne Champagne
 Stéphane Demers
 Bertrand Perreault
 Yvette Lambert Jacques
 Pierrette Lehoux
 Lucienne Tardif
 Émilienne Chouinard
 Ghislaine Beauvain
 Cécile Provost
 Léonel Pomerleau
 Louis-Jacques Groleau
 Stéphane Demers
 Cindy Aubin
 Édith Perrault
 Liliane Rochon
 Pierrette Lehoux
 Yvette Lambert Jacques
 Denis Boulanger
 Émilienne Chouinard
 Rose-Aimée Fillion
 Dominique Tardif
 Claire Tardif
 Rose Imelda Lachance
 Yvan Groleau

ENTRAIDE-QUÉBEC DEVOILE DE NOUVEAUX « AS DE CŒUR »

Le mercredi 25 avril 2007, les Aînés solidaires tenaient leur 8e événement reconnaissance et honoraient quatre personnes de Chaudière-Appalaches que nous félicitons chaleureusement :

- Madame Pierrette Lehoux, présentée par Association de l'Action Volontaire Amiante et la Table de concertation des aînés
- Madame Élisabeth Poulin-Caouette, présentée par FADOQ, secteur Amiante
- Madame Réjeanne Poulin-Deblois, présentée par FADOQ, secteur Etchemins
- Monsieur Germain Dumont, présenté par la Maison des aînés de Lévis.

Parmi celles-ci, deux personnes sont des résidentes d'Adstock bien connues pour leur implication auprès des personnes dans le besoin. Nous en sommes très fiers et nous voulons leur témoigner notre appréciation !



Madame Pierrette Lehoux et
 Madame Élisabeth Poulin-Caouette

Québec
 Député de Frontenac Laurent Lessard
 Son partenaire

MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Adstock
 MUNICIPALITÉ

Le saviez-vous ?

A.P.E.L.-DU-HUIT - secteur Ste-Anne-du-Lac

Pour toute information concernant l'A.P.E.L.-DU-HUIT, veuillez prendre note des noms des membres du conseil d'administration 2006-2007:

- › M. Harold Doyon, administrateur du secteur 1 (Baie du Sacré-Cœur)
- › Mme Luce Bouley, administratrice du secteur 2 (Place idéale / Chemin Turmel)
- › (vacant), administrateur du secteur 3 (Presqu'île)
- › M. Martin Arata, administrateur du secteur 4 (Des Écureuils)
- › M. Jean-Marc Bernard, administrateur du secteur 5 (Des Castors/des Renards)
- › (vacant), administrateur du secteur 6 (Pied de la Montagne)
- › M. Guy Châteauneuf, administrateur des autres secteurs et président
- › M. Francis Donati-Daoust, secrétaire-trésorier [téléphone 335-7495]

LOCATION DU CENTRE DES LOISIRS SAINTE-ANNE-DU-LAC

Veuillez prendre note que la location du Centre des loisirs Sainte-Anne-du-Lac est toujours sous la responsabilité de M. Louis-Émile Jacques. On peut le rejoindre au 338-3924 ou au 338-5297 l'été.

LES CYANOBACTÉRIES

Les cyanobactéries sont des micro-organismes aquatiques aussi appelées algues bleues, algues bleu-vert ou cyanophycées... Les cyanobactéries sont microscopiques (invisibles à l'oeil nu). Cependant, lorsqu'elles sont trop nourries, elles se multiplient et s'agglomèrent au point de former des masses macroscopiques (visibles à l'oeil nu) que l'on appelle fleurs d'eau, bloom d'algues et les efflorescences. Les fleurs d'eau peuvent prendre différentes colorations (bleu-vert, vert-olive, violet, rouge) et différentes formes (colorant, peinture, écume, mousse). Certaines cyanobactéries

produisent des toxines (appelées cyanotoxines). Lorsqu'elles sont trop abondantes dans un plan d'eau, elles peuvent occasionner des perturbations écologiques et nuire à la santé des usagers. Il existe plusieurs types de cyanotoxines. Certaines de ces toxines peuvent causer des irritations de la peau ou des effets allergiques. D'autres causent des problèmes au niveau du foie. D'autres encore peuvent affecter le fonctionnement du système nerveux. C'est pourquoi il faut éviter tout contact et toute ingestion d'eau présentant un bloom de cyanobactéries.

De façon naturelle, les cyanobactéries sont présentes dans les milieux aquatiques, mais elles deviennent problématiques lorsqu'elles sont trop nombreuses. C'est-à-dire, principalement lorsque nos activités humaines apportent vers nos plans d'eau un surplus de phosphore. De plus, le réchauffement des eaux occasionné, entre autres, par l'artificialisation des rives contribue à la prolifération des cyanobactéries.

Principales sources de phosphore qui font proliférer les cyanobactéries :

- engrais domestiques
- engrais agricoles (engrais chimiques, lisiers, etc.);
- eaux usées (domestiques, municipales);
- détergents à lessives et savons;
- coupes forestières abusives (sols mis à nu);
- érosion des rives;
- rejets de sites d'enfouissement;
- rejets industriels.

Si votre lac présente des symptômes de bloom de cyanobactéries, il importe de communiquer avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) (Téléphone: 418 644-8844) de votre région. En effet, c'est le MDDEP qui est responsable du Plan d'intervention sur la gestion des fleurs d'eau de cyanobactéries au Québec. Globalement, le MDDEP s'occupe de confirmer la présence de fleurs d'eau dans les milieux aquatiques concernés, d'y prélever des échantillons et de les analyser. S'il y a lieu, les DSP émettent des avis de santé publique.



169, rue Notre-Dame Nord
Adstock (Québec)
G0N 1S0
Tél.: (418) 422-2020

LES REMISES



MC

MARCHE ÉCOLE P&D
902, rue St-Jac
St-Jacques (Québec)
Tél. (418) 477-8838

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR L'ENTREPRISE AGRICOLE [Référence : site Internet du MAPAQ]

La protection de l'environnement constitue l'un des principaux enjeux du développement durable de l'agriculture au Québec. Les producteurs agricoles y consacrent d'ailleurs des efforts importants. Pour appuyer ces initiatives, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) proposent une « **démarche d'accompagnement agro-environnementale** » qui vise à aider les producteurs agricoles :

- à se conformer aux règles environnementales en vigueur ;
- à poursuivre l'amélioration de leurs pratiques agro-environnementales ;

Le plan d'accompagnement agro-environnemental (PAA) a été élaboré pour soutenir le producteur dans cette démarche. Cet outil simple, pratique et accessible :

- permet de tracer le **portrait global de la situation** agro-environnementale de l'entreprise ;
- établit une liste des **actions à réaliser** au cours des prochaines années ;
- renferme des **renseignements pertinents** et une **vision d'ensemble** de l'entreprise pour aider le producteur à prendre des orientations et des décisions éclairées en matière d'agroenvironnement.

Qu'est-ce qu'un PAA?

Le PAA repose sur un **diagnostic précis** formulé en vue de bien connaître la situation agro-environnementale de l'exploitation. Ce diagnostic évalue :

- la capacité de disposition des fertilisants organiques ou minéraux de chaque lieu d'élevage ou d'épandage sur la base de l'information contenue dans le bilan de phosphore ;
- les pratiques agro-environnementales relatives à différents aspects des règlements environnementaux (stockage des fumiers, accès des animaux aux cours d'eau, mode d'épandage des lisiers, etc.) ;
- les autres pratiques agricoles qui touchent

l'environnement et la cohabitation (contrôle de l'érosion, réduction des odeurs, optimisation de l'utilisation des pesticides, etc.) .

L'agronome élabore ensuite avec l'exploitant un **plan d'action** qui tient compte des priorités découlant du diagnostic et des particularités de l'entreprise. Une fois la planification établie, il est temps pour l'exploitant de **mettre en oeuvre** les solutions contenues dans le PAA en fonction de l'échéancier fixé.

Qui peut accompagner le producteur?

Tout agronome peut d'accompagner le producteur dans la réalisation d'un PAA. Il sera appuyé, au besoin, par le personnel du MAPAQ et d'autres personnes-ressources visées.

À qui s'adresser pour participer à la démarche d'accompagnement agro-environnemental?

Pour en savoir plus au sujet de la démarche d'accompagnement agro-environnemental ou du PAA, communiquez avec un **club-conseil en agro-environnement** de la région ou avec le **personnel du Ministère** de votre localité.

DES RECETTES MAISONS BIO

(référence : Jardin botanique de Montréal)

Piège :

Enfouir une vieille boîte de conserve dans le sol et y verser un liquide dans lequel les insectes vont se noyer.

- Bière pour les limaces.
- Eau sucrée pour les fourmis.
- Vieille huile à friture pour les perce-oreilles.

Insecticide à base d'ail :

Contre les limaces, aleurodes, pucerons, chenilles et plusieurs autres insectes.

- Faire macérer 2 gousses d'ail hachées dans 4 c. à thé d'huile végétale pendant 24 heures.
- Ajouter 4 t. d'eau et 2 c. à thé de savon liquide.
- Filtrer.
- Faire bouillir 5 piments forts dans 8 t. d'eau jusqu'à ce que l'eau ait réduit de moitié.
- Jeter les piments et ajouter l'eau au premier mélange.
- Vaporiser tous les 4 à 5 jours



780, Boul. Frontenac Est
Thetford Mines, QC
G6G 6H1
418-335-6222 Tél
418-335-6443 Fax

LE BOUCHE À OREILLES (SUITE)

CONCOURS « POLICIER D'UN JOUR » BRAVO À VIRGINIE FORTIN !

Vous avez certainement entendu parler du concours « Policier d'un jour » organisé par plusieurs corps de police au Québec. Cette année, la Sûreté du Québec de la MRC de L'Amiante a organisé ce concours auprès des élèves de 4e, 5e et 6e années de toutes les écoles de la MRC, sauf ceux de la ville de Thetford Mines, car la Sûreté municipale organise son propre concours. Les participants devaient composer un texte sur le métier de policier. Et c'est la lettre de Virginie Fortin de l'école Aux Quatre Vents qui a retenu l'attention du jury.

C'est le 25 mai dernier que Virginie a appris la bonne nouvelle en apercevant le sergent Alain Cyr qui venait rencontrer sa classe pour lui annoncer que son texte avait été retenu et qu'elle profiterait ainsi de deux journées exceptionnelles :

- Le 25 mai, Virginie a passé la journée avec le sergent Cyr. Elle a rencontré le lieutenant Daniel Desmarais, le directeur du poste de Thetford. Elle a ensuite visité le Palais de justice puis patrouillé dans la MRC, principalement dans le secteur d'Adstock, où elle a dîné au Rivana en compagnie de la mairesse d'Adstock, madame Hélène Faucher.
- Le 6 juin, Virginie se rendra avec le sergent Cyr au Quartier général de la SQ à Québec. Virginie pourra découvrir les différentes escouades : maître-chien, technicien en explosifs, enquêteur spécialisé, plongeur, groupe d'intervention tactique, salle de tir... sans parler des équipements : moto, blindé, bateau...

Bravo Virginie; nous sommes fiers de toi et de tous les autres élèves qui ont participé au concours !

MERCI À RONALD McCUTCHEON

À chaque jour grâce à Ronald, un autre Adstockois engagé, un petit conseil écologique est donné sur le site du CORA (Club des ornithologues de la région de l'Amiante). Ce lien « 365 gestes pour sauver notre planète » est disponible grâce à la collaboration d'amis français qui ont offert ce livre à Ronald.

Ce lien est hébergé sur le site du Cora <http://pages.globetrotter.net/cora3000>. Allez le visiter, c'est gratuit et mettez en pratique quelques-uns de ces petits gestes journaliers. Ce sera un cadeau pour notre belle planète bleue et les futures générations !

UN CHOIX SENSÉ POUR NOS COURS D'EAU

Liette P. Houle,

La Prêle des Champs

Saviez-vous qu'il existe sur le marché des produits d'entretien ménager écologiques et biodégradables, tout aussi performants que les grandes marques et d'une efficacité remarquable. Sans danger pour les fosses septiques, ils sont biodégradables, non toxiques, hypoallergènes, sans chlore ni colorant, sans phosphate etc. Ils sont sans danger pour le milieu aquatique et recommandés pour les personnes sensibles aux produits chimiques. Ils sont idéals pour les douches, les toilettes, le linge, la vaisselle, le lave-vaisselle, la céramique, les revêtements extérieurs et autres. Merci pour le respect de nos cours d'eau.

Tous ces produits sont en vente chez nous, à La Prêle des Champs.

DES COURS DE GOLF À ADSTOCK

Peut-être aimeriez-vous perfectionner votre style, corriger des problèmes ou tout simplement apprendre un nouveau sport ? Nous avons la solution chez nous, au Club de golf Adstock.

Voici les tarifs pour les leçons de golf :

- privé : 30\$ pour 30 minutes, 45\$ pour 1 heure.
- semi-privé (2 à 4 personnes) : 25\$ par personne pour 30 minutes et 35\$ par personne pour 1 heure.
- groupe (5 à 10 personnes) : 15\$ par personne pour 1h15 minutes.
- groupe (11 personnes et plus) : 10\$ par personne pour 1h30 minutes.

Les bâtons et les balles de pratique sont fournis. Pour information: Jean Lambert 422-2242 poste 23.



VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE INCORPORÉE?

Par Martin Hamel, notaire

Si vous répondez oui à cette question, vous êtes ce qu'on appelle, dans le jargon juridique, une société fermée. Sachez toutefois que des modifications ont été apportées à la Loi sur les valeurs mobilières et qu'un nouveau règlement gouvernemental s'applique à vous, soit le Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription.

Les modifications apportées à la Loi sur les valeurs mobilières imposent aux sociétés et à leurs actionnaires l'obligation, au moment de l'émission d'actions ou de leur transfert, de produire un prospectus et de s'inscrire à titre de courtier ou de conseiller en valeurs auprès de l'Autorité des marchés financiers. C'est là le régime de base.

Le Règlement 45-106 établit un régime d'exception qui permet aux sociétés et à leurs actionnaires de se soustraire à ce régime de base et aux obligations qui en découlent. De façon plus spécifique, le Règlement 45-106 énumère toutes les dispenses qui peuvent être invoquées par une société ou un actionnaire à l'occasion d'une émission ou d'un transfert d'actions.

Afin de pouvoir bénéficier de ce régime d'exception, il est important et urgent que vous consultiez votre conseiller juridique afin qu'il apporte les modifications nécessaires aux statuts de constitution de votre compagnie. Vous avez jusqu'au 12 octobre 2007 afin d'obtenir des statuts de modification, permettant ainsi à votre entreprise de bénéficier du régime d'exception. Après cette date, et lors de certaines transactions d'actions, des documents devront préalablement être transmis à l'Autorité des marchés financiers, accompagnés, il va s'en dire, d'un chèque représentant certains droits exigibles de l'Autorité des marchés financiers pour l'examen du dossier.

En résumé, et pour conserver le caractère de « société privée » de votre compagnie, il est absolument nécessaire que vous effectuiez quelques changements à la charte de votre compagnie; il s'agit d'un travail pas très compliqué, mais combien important, afin de se soustraire du contrôle de l'Autorité des marchés financiers.

Le mois d'octobre n'est pas très loin; aucun délai additionnel ne sera consenti par le gouvernement. Faites donc le nécessaire immédiatement.

LE DON D'ORGANES... DU CONCRET !

La participation du notaire Hamel aux chroniques juridiques de L'Arrivage nous a permis de vous sensibiliser aux dons d'organes. Aujourd'hui, nous voulons remercier CHRISTIAN COUTURE, décédé en avril dernier, au nom des deux personnes qui peuvent voir grâce à ses yeux.

**N'attendez pas, faites comme Christian,
signez votre don d'organes et de tissus sur votre carte d'assurance-maladie.**

OFFRE D'EMPLOI

Les notaires Mathieu et Hamel sont à la recherche d'une secrétaire pour combler un poste à temps partiel, à leur bureau de Saint-Ephrem. Pour information, avant le 15 juin 2007, vous pouvez contacter monsieur Robert Gagné au 228-1886 [PME Partenaires] ou visiter le site Internet de l'entreprise responsable de l'embauche : www.pmepartenaires.com.

POUR LA BEAUTÉ DE L'ÊTRE

Stéphanye Turcotte et son équipe vous invitent à venir les rencontrer au Salon Beauté & Bien-Être à St-Honoré-de-Shenley. Vous y trouverez tout sous un même toit : esthétique, épilation au laser, photo-rajeunissement, dermabrasion, traitement de cellulite avec le VélaSmooth, orthothérapie, massothérapie, soin de pieds et salon de coiffure. Le tout, dans une ambiance chaleureuse. Venez constater !



- 2 **8h00 à 16h00 : les Fermières St-Méthode** organisent leur vente de garage annuelle à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode). Vous pouvez louer une table pour \$10.00. Il y aura aussi vente de mets préparés maison. Info : Marie-Paule 422-2468
CORA : Visite au Marais Léon-Provencher. Responsable : Louise Lemoine :335-5578
- 3 **9h00 à 15h30 : les Fermières St-Méthode** poursuivent leur vente de garage. Info : Marie-Paule 422-2468.
19h30 : Club Amitié FADOQ : soirée dansante avec orchestre à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode). Prix de présence. Bienvenue à tous. Info; Rita 422-2077.
- 4 **19h30 : conseil municipal** au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac
- 6 **19h00 : CORA** : conférence « La période de reproduction chez les passereaux » par monsieur Réal Boulet, à la Maison de la culture de Thetford Mines (salle 125).
- 7 **17h30 : Fermières St-Méthode** : souper, suivi de l'assemblée générale. Nous aurons aussi la présence de notre mairesse, Hélène Faucher, ainsi que de beaux petits poupons. Dernière chance pour payer votre carte de membre.
- 9 **CORA** : visite au Marais Saint-François et Bois de Beckett à Sherbrooke. Responsable : Régent Jacques 338-0475
20h00 : Âge d'Or Plaisance Sacré-Coeur-de-Marie : soirée dansante à l'école La Source. Bienvenue à tous.

12

Soyez de notre prochaine édition !

Aujourd'hui date de tombée pour les articles de l'édition de juillet-août 2007. Info: Lise 422-2272

Première réunion du nouveau Comité local de bassin versant du lac St-François, à 19h00, à la salle de la municipalité de Ste-Praxède [4797, route 263]. Organisée par le COGESAF, la rencontre vise à instrumenter les divers intervenants. Le COGESAF compte sur la collaboration de tous les organismes du bassin versant pour mandater leur représentant. Nos six lacs doivent donc se sentir interpel-

lés. Pour plus d'information, consultez le site www.cogesaf.qc.ca

- 13 **CORA** : sortie dans la région de Philipsburg. Responsable : Donald McCutcheon : 338-2412
- 17 **BONNE FÊTE à tous les papas !**
- 20 **CORA** : visite à l'Étang Stater. Responsable : Gabriel Samson :424-3037
19h00-20h00 : Bibliothèque municipale.
- 21 **Vive l'été... le vrai, nous espérons !**
17h00 : FADOQ St-Daniel : souper suivi de l'assemblée générale (pour élection) au sous-sol de l'église St-Daniel. Bienvenue aux membres. Info : Hervé 422-2934.
19h00-20h00 : Bibliothèque municipale
- 22 **CORA** : sortie au Massif du Sud de Buckland. Responsable : Donald McCutcheon: 338-2412
- 23 **10h00 à 16h00: Fabrique St-Daniel** : marché aux puces au sous-sol de l'église. Nous acceptons tout : meubles, appareils électriques, outils, vaisselles, livres, jouets etc. Nous pouvons même aller les chercher. Vous pouvez louer une table pour \$10.00. Info : Angèle 422-5532.
- 24 **Bonne Saint-Jean à tous les Québécois !**
10h00 à 16h00 : Fabrique St-Daniel : le marché aux puces se poursuit !
19h30 : Âge d'Or Beausoleil : soirée dansante à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode) pour souligner la Fête des pères. Info : Roséanne 422-5631
- 28 **17h30 : Club Amitié FADOQ** : souper spaghetti gratuit pour tous nos membres, suivi de l'assemblée annuelle à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode), avec invité. Info : Rita 422-2077

ACTIVITÉS À VENIR

- N'oubliez pas le voyage à Ste-Anne, le 24 juillet, avec l'Âge d'Or Beausoleil. Il reste quelques places. Info : Roséanne 422-5631.
- Visiter le site du CORA pour la description des activités de juin 2007.
<http://pages.globetrotter.net/cora3000/>



Yves Gilbert
Directeur général
Tél. : 418-422-6021
Sans frais : 1-866-338-6021

Centres de service
Pontbriand
Robertsonville
Sacré-Coeur-de-Marie
St-Jacques-de-Leeds
St-Méthode